

Luxembourg, le 24 juin 2026

Journée Klimapakt fir Betriber

Nouvelles mesures d'accompagnement pour accélérer la transition énergétique et la décarbonation des entreprises luxembourgeoises

La troisième édition de la Journée Klimapakt fir Betriber s'est tenue ce mercredi 24 juin 2026 à la Chambre des Métiers, réunissant près de 150 participants issus des secteurs public et privé. L'événement a permis de présenter les nouvelles offres de soutien destinées aux entreprises dans le cadre du programme Klimapakt fir Betriber, en collaboration avec le ministère de l'Économie et le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité.

Lancé en 2023, le programme constitue une initiative conjointe du ministère de l'Économie et du ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité. Son développement stratégique, ainsi que sa gestion opérationnelle, sont assurés par Klima-Agence et Luxinnovation. Son objectif est d'accompagner les entreprises luxembourgeoises dans leurs démarches de décarbonation et de transition énergétique grâce à une approche structurée et coordonnée facilitant l'accès aux différents programmes, accompagnements et aides financières existants.

Le programme s'appuie également sur un partenariat étroit avec la Chambre des Métiers, la Chambre de Commerce – House of Sustainability, la FEDIL, Luxembourg Confederation et la Fédération des Artisans. Il s'adresse à l'ensemble des PME établies au Luxembourg, tous secteurs d'activité confondus.

Klimapakt fir Betriber : une offre de soutien renforcée et simplifiée

À l'occasion de cette troisième édition, les évolutions majeures du dispositif Klimapakt fir Betriber ont été présentées. Afin de renforcer l'accompagnement des entreprises dans leur transition énergétique, plusieurs nouveautés ont été annoncées qui vont être opérationnalisées au cours des prochains mois.

- **Engagement volontaire** : mise en œuvre d'une démarche reposant sur l'engagement volontaire des entreprises en matière de décarbonation, assorti d'un parcours personnalisé adapté à leurs besoins spécifiques.
- **Référents de transition** : accompagnement individualisé des entreprises assuré activement sur le terrain en partenariat avec les chambres professionnelles, en sensibilisant les entreprises, en facilitant l'accès aux outils, aux financements et aux prestataires, et en assurant un suivi continu de la mise en œuvre des mesures pour améliorer la compétitivité et la résilience des entreprises.
- **Plateforme digitale « Luxembourg Transition Platform »** : un outil web sécurisé pour faciliter aux entreprises la collecte et l'analyse numériques des données relatives à l'énergie et la durabilité. La plateforme offrira aux entreprises une vision claire et simplifiée de l'avancement de leurs actions engagées et permettra d'en mesurer les résultats ainsi que l'impact des mesures d'amélioration mises en œuvre. Cet outil est développé dans le cadre d'une collaboration étroite avec l'Arbeitsgemeinschaft Mittelstandsinitiative en Allemagne et les chambres professionnelles concernées, afin de favoriser une collecte harmonisée des données et de soutenir les entreprises dans leurs démarches de transition et les obligations de reporting associées.

- **Subventions étatiques** : extension des aides étatiques disponibles, notamment pour les installations photovoltaïques, les véhicules à émission nulle et les infrastructures de charge.

Ces nouvelles mesures contribuent à atteindre les engagements nationaux et européens en matière de climat et d'énergie. Elles visent également à renforcer l'indépendance énergétique du pays, réduire sa dépendance aux énergies fossiles, répondre aux défis géopolitiques actuels, relever les enjeux climatiques et préserver une économie compétitive et résiliente.

À cette occasion, le chargé de la direction générale PME, Simplification administrative, artisanat et commerce, **Gilles Scholtus**, a souligné que la décarbonation et la transition énergétique ne constituent pas seulement une réponse aux enjeux de décarbonation, mais représentent également une véritable opportunité pour les entreprises. En améliorant leur efficacité énergétique, en réduisant leur dépendance aux énergies fossiles et en maîtrisant davantage leurs coûts, les entreprises deviennent plus compétitives et plus résilientes face aux défis économiques et géopolitiques actuels. Investir dans cette transition, c'est aussi investir dans la pérennité et la performance de notre tissu économique.

Le coordinateur général du ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité, **Charles Hurt**, a quant à lui rappelé que : « Les entreprises ont un rôle essentiel à jouer dans l'atteinte des objectifs climatiques. La transition énergétique démontre qu'il est possible de concilier responsabilité environnementale et performance économique. En investissant dans l'efficacité énergétique, les énergies renouvelables ou des processus plus efficaces, les entreprises contribuent non seulement à la réduction des émissions de gaz à effet de serre, mais elles peuvent également diminuer durablement leurs coûts énergétiques et renforcer leur compétitivité. »

Objectif de la journée : renforcer la compétitivité et la résilience des entreprises

La première partie de l'événement a été consacrée à six ateliers thématiques destinés à fournir aux entreprises des outils concrets pour accélérer leur transition :

- le partage d'électricité et les étapes nécessaires à la valorisation des surplus énergétiques ;
- l'intégration de la gestion de l'eau et de la biodiversité dans les pratiques d'entreprise ;
- les offres de formation permettant de développer les compétences nécessaires à la décarbonation ;
- les aides publiques disponibles pour financer la transition énergétique ;
- la réalisation et l'exploitation d'un bilan carbone comme outil de pilotage stratégique ;
- les solutions numériques au service des feuilles de route de décarbonation.

À l'issue des ateliers thématiques, les participants ont assisté à une conférence réunissant plusieurs experts thématiques. L'intervention de Marcel Quinten, représentant de l'Arbeitsgemeinschaft Mittelstandsinitiative en Allemagne, fort d'une expérience de plus de dix années dans la mise en œuvre d'un programme d'accompagnement à la décarbonation des entreprises, a mis en lumière les bénéfices concrets d'une démarche structurée, inscrite dans la durée et soutenue par une plateforme digitale.

Les interventions de Klima-Agence et de Luxinnovation ont permis de replacer ces échanges dans le contexte national et de mettre en perspective les initiatives et dispositifs existants, que ce soit les accompagnements techniques ou financiers. Elles ont également mis en valeur le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre les différents acteurs engagés dans la transition des entreprises.

La conférence s'est clôturée par une table ronde, les échanges ont confirmé qu'en renforçant son accompagnement de terrain, le programme aide plus efficacement les entreprises luxembourgeoises dans leur transition énergétique et climatique, tout en contribuant au renforcement de leur compétitivité et leur capacité à relever les défis économiques de demain.

À propos de Klima-Agence

La mission de Klima-Agence est de soutenir tous les acteurs de la société dans leur engagement pour la protection du climat et la transition énergétique. Nos activités ciblent la réduction de la consommation énergétique, la promotion des énergies renouvelables, de l'habitat et de la mobilité durables ainsi que la gestion des ressources naturelles et l'implémentation de l'économie circulaire.

Notre équipe pluridisciplinaire met en œuvre son expertise au service des particuliers, des communes, des professionnels et des institutions pour mieux les accompagner, les sensibiliser aux problématiques concernées, leur proposer des approches novatrices et mettre à leur disposition des outils de communication fonctionnels.

Notre structure est soutenue par l'État du Grand-Duché de Luxembourg, représentée par le ministère de l'Économie, le ministère de l'Environnement, du Climat et de la Biodiversité et le ministère du Logement et de l'Aménagement du territoire, et en collaboration avec la Chambre des Métiers (CDM) et l'Ordre des Architectes et Ingénieurs-Conseils (OAI).

Dans ce cadre du Klimapakt fir Betriber, Klima-Agence met son expertise au service des entreprises en développant des outils concrets, en les accompagnant dans la mise en œuvre de mesures adaptées et en assurant la promotion du programme au niveau régional, notamment en collaboration avec les communes engagées dans le Pacte Climat.

www.klima-agence.lu



Contact presse :
Sophie Scheider
Coordination transversale et relations presse
presse@klima-agence.lu
T. 621 61 43 00

À propos de Luxinnovation

Luxinnovation est l'agence nationale de promotion de l'innovation du Luxembourg.

Elle a comme mission de sensibiliser les entreprises à l'innovation et de les soutenir dans leurs projets d'innovation, ainsi que d'attirer de nouvelles entreprises étrangères innovantes au Luxembourg.

Elle contribue également au développement de l'économie dans son ensemble en identifiant des opportunités d'innovation et en favorisant des projets d'innovation collaboratifs qui stimulent le développement d'une économie durable, compétitive et digitale.

Luxinnovation est un partenariat public-privé agissant sous l'égide du ministère de l'Économie en collaboration avec le ministère de la Recherche et de l'Enseignement supérieur, le ministère des Affaires étrangères, la Chambre de Commerce, la Chambre des Métiers et la FEDIL – The Voice of Luxembourg's Industry.

Dans le cadre du programme Klimapakt fir Betriber, Luxinnovation soutient les entreprises dans leur démarche de durabilité à travers, notamment, le programme Fit 4 Sustainability, en facilitant l'accès à des services, aides financières et solutions innovantes pour réduire leur empreinte carbone.

www.luxinnovation.lu



LUXINNOVATION
#MakingInnovationHappen

Contact presse : Jean-Michel Gaudron
Senior Communication Officer – Content & Press
Relations
jean-michel.gaudron@luxinnovation.lu
T. 43 62 63-684